

**LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.**

ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ  
LE 31 MARS 2024

**LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.**

Index

aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

	<u>Page</u>
Rapport des auditeurs indépendants	1 - 2.
État de la situation financière	3.
État des produits et charges	4.
État de l'évolution des soldes de fonds	5.
État des flux de trésorerie	6.
Notes aux états financiers	7 - 12.
Avis au lecteur	13.
État des produits et charges supplémentaires (non-audité)	14 - 17.



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANT

Aux membres de  
La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick Inc.

*Opinion*

Nous avons audité les états financiers ci-joints de La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick Inc., qui comprennent l'état de la situation financière et de l'évolution des soldes de fonds au 31 mars 2024, l'état des produits et charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principes comptables importants.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick Inc. au 31 mars 2024, ainsi que l'état des produits et charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Autre point*

Les états des produits et charges supplémentaires présentés aux pages 14 à 17 n'ont pas été audités.

*Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

*Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANT (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Bathurst, N.-B.

Le 10 juin 2024

*Allen, Paquet & Arseneau LLP*  
Comptables professionnels agréés

---

**LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.**  
État de la situation financière

<b>Au 31 mars</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b> <b>(Redressé)</b>
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	- \$	69 463 \$
Débiteurs (note 4)	172 948	129 686
Frais payés d'avance	29 767	22 322
Recevable d'organismes sous contrôle commun (note 5)	13 296	74 416
	<b>216 011</b>	<b>295 887</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)</b>	<b>23 594</b>	<b>29 980</b>
	<b>239 605 \$</b>	<b>325 867 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Découvert bancaire	75 656 \$	- \$
Créditeurs et charges à payer (note 8)	96 682	168 880
Apports reportés (note 9)	23 257	110 450
	<b>195 595</b>	<b>279 330</b>
<b>SOLDES DE FONDS</b>		
<b>INVESTIS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>23 594</b>	<b>29 980</b>
<b>NON AFFECTÉS - Page 5</b>	<b>20 416</b>	<b>16 557</b>
	<b>44 010</b>	<b>46 537</b>
	<b>239 605 \$</b>	<b>325 867 \$</b>

Approuvé au nom du conseil d'administration

\_\_\_\_\_  
Administrateur

**LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.**  
**État des produits et charges**

<b>Pour l'exercice terminé le 31 mars</b>	<b>2024 Budget</b>	<b>2024 Réel</b>	<b>2023 (Redressé)</b>
<b>PRODUITS</b>			
Contributions fédérale - Ministère du Patrimoine canadien	748 750 \$	<b>820 171 \$</b>	730 000 \$
Subventions salariales	-	-	796
Administration de projets et autres	129 720	<b>147 941</b>	266 648
Projets	703 489	<b>708 759</b>	634 129
	<b>1 581 959</b>	<b>1 676 871</b>	1 631 573
<b>CHARGES</b>			
<b>FRAIS GÉNÉRAUX DE FONCTIONNEMENT</b>			
Représentation et communications (page 14)	1 102 265	<b>1 193 472</b>	1 122 986
<b>PROJETS</b>			
Emploi d'été Canada	-	-	7 363
Immigration francophone (page 15)	507 377	<b>512 915</b>	483 241
SEED	-	-	7 713
Cahier d'activité préscolaire	-	-	30 000
Mentorat (page 16)	82 867	<b>82 923</b>	9 301
Consultation PSC/LLO	-	-	168 681
Jeunesse Canada au travail	-	-	11 730
État Généraux 2024 (page 17)	89 450	<b>90 088</b>	-
	<b>679 694</b>	<b>685 926</b>	718 029
	<b>1 781 959</b>	<b>1 879 398</b>	1 841 015
<b>DÉFICIT AVANT AUTRE REVENU</b>	( 200 000)	( <b>202 527</b> )	( 209 442)
<b>AUTRES REVENU</b>			
Contribution du Fonds de l'Avenir de la SANB Inc.	200 000	<b>200 000</b>	182 169
<b>EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS</b>			
<b>DE L'EXERCICE - Page 5</b>	- \$	( <b>2 527</b> ) \$	( 27 273) \$

**LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.**  
**État de l'évolution des soldes de fonds**

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2024

2023

	<u>Non affecté</u>	<u>Investis dans les immobilisations corporelles</u>		
<b>SOLDE DE FONDS</b>				
<b>Début de l'exercice</b>	16 557 \$	29 980 \$	<b>46 537 \$</b>	48 809 \$
Redressement des exercices antérieurs (note 3)	-	-	-	25 000
Solde corrigé	-	-	-	73 809
Excédent des charges sur les produits	3 859	( 6 386)	( 2 527)	( 27 272)
<b>SOLDES DE FONDS, fin de l'exercice</b>				
	20 416 \$	23 594 \$	<b>44 010 \$</b>	46 537 \$

**LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.**  
**État des flux de trésorerie**

<b>Pour l'exercice terminé le 31 mars</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent des charges sur les produits	( 2 527) \$	( 27 272) \$
Ajustement pour Amortissement	6 386	7 737
	<b>3 859</b>	( 19 535)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Diminution (augmentation) des débiteurs	( 43 262)	57 087
Diminution (augmentation) dans frais payés d'avance	( 7 445)	13 022
Augmentation (diminution) dans créditeurs et charges à payer	( 72 197)	80 970
Augmentation (diminution) dans apports reportés	( 87 192)	46 999
	<b>( 206 237)</b>	178 543
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Recevable (payable) au Fonds de l'Avenir de la SANB Inc.	46 916	( 82 169)
Recevable de l'Institut de recherche sur l'autonomie de la nation acadienne (IRANA)	14 204	( 2 500)
	<b>61 120</b>	( 84 669)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	( 2 118)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES</b>		
	( 145 117)	91 756
<b>ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE, début de l'exercice</b>		
	69 463	( 22 293)
<b>ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE (INSUFFISANCE), fin de l'exercice</b>		
	<b>( 75 656) \$</b>	69 463 \$

**1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS**

La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick Inc. a été fondée en 1973 afin de répondre aux besoins spécifiques de la communauté acadienne de cette province. Elle se veut le groupe de représentation collective de l'Acadie du Nouveau-Brunswick et est vouée au développement global de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Elle est constituée comme organisme sans but lucratif en vertu de la loi sur les sociétés provinciales, et est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

**2. MÉTHODE DE COMPTABILITÉ ET CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES**

L'organisme applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité.

**(a) Classification des fonds**

Le fonds de fonctionnement général sert à l'enregistrement des transactions relatives aux opérations courantes.

Le fonds des immobilisations corporelles sert à l'enregistrement des transactions relatives aux immobilisations corporelles et à leur financement.

**(b) Constatation des produits**

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration générale au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

**(c) Immobilisations corporelles**

L'amortissement est calculé selon des méthodes qui réduiront le coût original des immobilisations à leurs valeurs résiduelles estimatives sur la vie utile de chaque actif selon le taux annuel suivant:

Équipement de bureau	20% Dégressif
Logiciel	50% Dégressif
Matériels informatiques	30% Dégressif

**(d) Produits et charges**

En tant qu'organisme subventionné par divers paliers gouvernementaux, la SANB doit se conformer aux protocoles d'ententes et n'utiliser les fonds octroyés que pour les programmes approuvés. Le revenu d'une subvention ou contribution est reconnu dans un exercice s'il a été utilisé dans le cadre de l'entente. Si un programme n'est pas terminé à la fin d'un exercice, le revenu excédentaire est reporté à l'exercice ultérieur afin de compléter le programme.

**2. MÉTHODE DE COMPTABILITÉ ET CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES (suite)****(e) Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés, au besoin, aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

**(f) Espèces et quasi-espèces**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans les espèces et quasi-espèces les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

**(g) Instruments financiers**

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent du découvert bancaire et des crédateurs et charges à payer.

**(h) Apports de matériel et services**

Les apports de matériel et services sont évalués à la juste valeur, lorsque celle-ci peut être raisonnablement estimée, que le matériel et les services sont utilisés dans le cours normal des activités de l'organisme et qu'ils auraient autrement été achetés

**3. REDRESSEMENT DES EXERCICES ANTÉRIEURS**

Un ajustement aux années antérieures a été effectué pour l'exercice terminé le 31 mars 2022, dû à un recevable provenant d'un organisme sous contrôle commun qui avait été comptabilisé initialement aux charges. Par conséquent, les charges d'honoraires étaient surévaluées et les montants à recevoir d'un organisme sous contrôle commun étaient sous-évalués de \$25,000 pour cette période.

De plus, un ajustement a été effectué pour l'exercice terminé le 31 mars 2023, pour ajuster le montant recevable du même organisme sous contrôle commun afin d'inclure une dépense de \$2,500 payée pour celle-ci. Le recevable de cette organisme était donc sous-évalué de \$2,500 et les honoraires sur-évalués du même montant.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

**3. REDRESSEMENT DES EXERCICES ANTÉRIEURS (suite)**

En conséquence de ces retraitements, les postes décrits ci-après, aux états financiers au 31 mars 2022 et au 31 mars 2023 on été augmentés (diminués) des montants suivants:

(a) Situation financière au 31 mars	2023	2022
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Recevable d'organismes sous contrôle commun	2 500 \$	25 000 \$
	-	-
	\$	\$
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
	-	-
<b>SOLDES DE FONDS</b>		
Non affectés	2 500	25 000
	-	-
	\$	\$
(b) État des produits et charges, pour l'exercice terminé le 31 mars	2023	2022
Honoraires	(2 500) \$	(25 000) \$
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>2 500 \$</b>	<b>25 000 \$</b>

**4. DÉBITEURS**

	2024	2023
Comptes - clients	3 819 \$	7 694 \$
Citoyenneté et Immigration	52 665	27 472
Dépasse-toi	-	7 724
APECA	-	36 446
PCH programmation	70 625	-
Taxe de vente harmonisée	45 839	50 350
	<b>172 948 \$</b>	<b>129 686 \$</b>

---

**LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.****Notes aux états financiers****Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024**

---

**5. RECEVABLE D'ORGANISMES SOUS CONTRÔLE COMMUN**

Les avances avec les organismes sous contrôle commun n'ont pas d'intérêts ni de modalités de remboursement qui y sont rattachés

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Fonds de l'Avenir de la SANB	- \$	46 916 \$
L'Institut de recherche sur l'autonomie de la nation acadienne (IRANA)	<b>13 296</b>	27 500
	<b>13 296 \$</b>	<b>74 416 \$</b>

**6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<b>2024</b>		<b>2023</b>	
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Valeur nette</b>
Équipement de bureau	59 855 \$	38 985 \$	<b>20 870 \$</b>	26 087 \$
Logiciel	18 044	18 043	<b>1</b>	2
Matériels informatiques	14 249	11 525	<b>2 724</b>	3 891
	<b>92 148 \$</b>	<b>68 553 \$</b>	<b>23 595 \$</b>	29 980 \$

**7. EMPRUNT BANCAIRE**

L'emprunt bancaire est une marge de crédit, pour un montant autorisé total de 160 000 \$ au taux préférentiel plus 1.5% dont 160 000 \$ est inutilisé au 31 mars 2024 (2023 - 160 000\$) et est garanti par le Fonds de l'Avenir de la SANB Inc. Le taux préférentiel au 31 mars 2024 est de 7.20% (2023 - 6.70%).

**8. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Comptes fournisseurs	<b>67 690 \$</b>	140 641 \$
Frais courus	<b>7 500</b>	12 000
Salaires à payer	<b>21 492</b>	16 239
	<b>96 682 \$</b>	168 880 \$

---

**LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.****Notes aux états financiers****Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024**

---

**9. APPORTS REPORTÉS**

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
Solde d'ouverture des apports reportés	<b>110 450 \$</b>	63 450 \$
Montants reçus pendant l'exercice		
Ministère de l'éducation	-	11 500
FCFA du Canada	<b>1 212</b>	3 213
Mentorat	-	82 867
Revenus réalisés	<b>(88 405)</b>	(39 080)
Solde de clôture des apports reportés	<b>23 257 \$</b>	110 450 \$

**10. ORGANISME SOUS CONTRÔLE COMMUN**

Le Fonds de l'Avenir de la SANB Inc. est un organisme qui a été créé dans le but d'accumuler des fonds pour répondre aux besoins financiers éventuels de La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick Inc. Par conséquent, les deux organismes ont les mêmes membres et sont donc considérés comme sous contrôle commun.

Au 31 mars 2024, les actifs, passifs et actifs nets du Fonds de l'Avenir de la SANB Inc. sont les suivants:

Actifs	1 710 890 \$
Soldes de fonds	1 710 890 \$

L'Institut de recherche sur l'autonomie de la nation acadienne (IRANA) est une société fédérale constituée avec Corporations Canada. Les membres du conseil d'administration, ainsi que les membres de la direction sont les mêmes que la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick Inc. et par conséquent les deux organismes sont considérés comme sous contrôle commun.

Au 31 mars 2024, les actifs, passifs et actifs nets d'IRANA sont les suivants:

	(Non-audité)
Actifs	75 653 \$
Passifs	33 533 \$
Solde de fonds	42 120 \$

Au cours de l'exercice, IRANA a facturé des services à la SANB pour un montant de \$15,670. Ces transactions ont été effectuées dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange correspondant au montant de la contrepartie établie et acceptée par les organismes sous contrôle commun.

**Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024**

---

**11. ENGAGEMENT CONTRACTUEL**

La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick Inc. s'est engagée dans un bail pour des locaux à Petit-Rocher d'une durée de dix ans en date du 1er février 2020 venant à échéance le 31 janvier 2030.

Les baux, qui seront enregistrés à titre de contrats de locations opérationnelles, auront des paiements approximatifs minimaux suivants pour les cinq prochaines années :

2025	25 083 \$
2026	25 083
2027	25 083
2028	25 083
2029	25 083

---

125 415 \$

---

**12. INSTRUMENTS FINANCIERS****Juste valeur**

La valeur comptable de l'actif à court terme et du passif à court terme est approximativement celle de leur juste valeur due à l'échéance à court terme de ces items.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité correspond à la possibilité pour la société de ne pas être en mesure de respecter ses engagements. La société a élaboré un plan complet qui lui permettra d'honorer ses obligations au fur et à mesure qu'elles viennent à échéance. Pareil plan est principalement fondé sur les flux de trésorerie provenant de l'exploitation.

AVIS AU LECTEUR

Notre audit des états financiers de la La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick Inc. pour l'exercice terminé le 31 mars 2024 a été effectué dans le but de formuler une opinion sur les états financiers réglementaires mentionnés dans notre rapport des auditeurs indépendants adressé au conseil d'administration en date du 31 mars 2024.

Nous avons compilé les annexes supplémentaires de la La Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick Inc. pour l'exercice terminé le 31 mars 2024 à partir des renseignements fournis par la direction. Nous n'avons procédé ni à un audit ni à un examen et nous n'avons pris aucune autre mesure pour nous assurer de l'exactitude et de l'intégralité de ces renseignements. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces annexes risquent de ne pas convenir à ses fins.

Bathurst, N.-B.

Le 10 juin 2024

Comptables professionnels agréés

---

**LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.****État des produits et charges supplémentaire - Représentation et communications****(Non audité - voir avis au lecteur)**

<b>Pour l'exercice terminé le 31 mars</b>	<b>2024 Budget</b>	<b>2024 Réal</b>	<b>2023 Réal</b>
<b>PRODUITS</b>			
Contribution fédérale - Ministère du Patrimoine canadien	748 750 \$	<b>820 171 \$</b>	730 000 \$
Administration de projets	75 000	<b>100 462</b>	91 738
Fonds de l'Avenir de la SANB	200 000	<b>200 000</b>	182 169
Jeunesse Canada au travail	17 968	<b>14 369</b>	10 997
Emploi été Canada	5 827	<b>9 158</b>	5 080
Livre à colorier	-	<b>1 536</b>	-
Dépasse-Toi	3 558	-	61 388
Assemblée générale annuelle	1 000	<b>1 000</b>	3 000
Forum en éducation	-	-	39 000
FCENB	-	-	30 156
Emploi NB	31 662	<b>19 482</b>	-
Omnium de l'Acadie	11 000	<b>14 448</b>	18 321
Autres	7 500	<b>11 013</b>	23 046
	<b>1 102 265</b>	<b>1 191 639</b>	1 194 895
<b>CHARGES</b>			
Amortissement	-	<b>6 386</b>	7 737
Cotisations	8 343	<b>10 938</b>	11 828
Coûts opérationnels	74 410	<b>82 136</b>	67 600
Déplacements et frais de réunions	118 738	<b>145 032</b>	138 328
Honoraires	200 455	<b>242 385</b>	240 268
Publicité	26 185	<b>26 205</b>	88 928
Salaires et avantages sociaux	638 676	<b>659 400</b>	474 130
Frais d'accueil	20 742	<b>10 885</b>	23 673
Omnium de l'Acadie	10 242	<b>9 987</b>	23 902
Autres	4 474	<b>118</b>	46 564
	<b>1 102 265</b>	<b>1 193 472</b>	1 122 958
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS)</b>			
	-	<b>\$ ( 1 833) \$</b>	71 937 \$

**LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.**  
**État des produits et charges supplémentaire - Immigration Francophone**  
**(Non audité - voir avis au lecteur)**

<b>Pour l'exercice terminé le 31 mars</b>	<b>2024 Budget</b>	<b>2024 Réal</b>	<b>2023 Réal</b>
<b>PRODUITS</b>			
Citoyenneté et Immigration Canada	378 278 \$	<b>378 278 \$</b>	359 669 \$
Entente Canada - Nouveau-Brunswick	129 099	<b>129 099</b>	123 572
Autres revenus	-	<b>5 538</b>	-
	<b>507 377</b>	<b>512 915</b>	483 241
<b>CHARGES</b>			
Conférences et ateliers	6 451	<b>8 217</b>	7 104
Déplacements et frais de réunions	53 069	<b>52 113</b>	57 028
Frais de bureau et d'administration	69 100	<b>66 791</b>	65 330
Honoraires	49 575	<b>49 569</b>	26 087
Promotion outremer	10 000	<b>16 094</b>	6 666
Promotion et sensibilisation	89 194	<b>93 272</b>	104 933
Salaires et avantages sociaux	216 863	<b>213 737</b>	202 823
Loyer	4 200	<b>4 200</b>	4 200
Formation	8 925	<b>8 922</b>	9 070
	<b>507 377</b>	<b>512 915</b>	483 241
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	- \$	- \$	- \$

---

**LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.****État des produits et charges supplémentaire - Mentorat****(Non audité - voir avis au lecteur)**

	<b>2024</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Pour l'exercice terminé le 31 mars</b>	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Réel</b>
<b>PRODUITS</b>			
Patrimoine canadien	82 867 \$	<b>82 867 \$</b>	9 301 \$
<b>CHARGES</b>			
Frais d'administration	11 045	<b>11 045</b>	2 780
Honoraires	46 625	<b>60 120</b>	5 375
Promotion	1 000	-	-
Salaires et avantages sociaux	-	<b>829</b>	-
Voyage et hébergement	24 197	<b>10 929</b>	1 146
	82 867	<b>82 923</b>	9 301
<b>EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS</b>	- \$	<b>(56) \$</b>	- \$

---

**LA SOCIÉTÉ DE L'ACADIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.**  
**État des produits et des charges supplémentaire - État Généraux 2024**  
**(Non audité - voir avis au lecteur)**

<b>Pour l'exercice terminé le 31 mars</b>	<b>2024 Budget</b>	<b>2024 Réel</b>	<b>2023 Réel</b>
<b>PRODUITS</b>			
Subvention	89 450 \$	<b>89 450 \$</b>	- \$
<b>CHARGES</b>			
Déplacements	7 983	<b>10 344</b>	-
Frais d'administration	10 434	<b>10 434</b>	-
Honoraires	54 174	<b>60 557</b>	-
Promotions	16 859	<b>8 754</b>	-
	89 450	<b>90 089</b>	-
<b>EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS</b>	- \$	<b>( 639) \$</b>	- \$

---